

MNRE

Mesures naturelles de rétention des eaux



53

MNRE
différentes
(nwrme.eu)

Les Mesures naturelles de rétention des eaux (MNRE) sont des Solutions fondées sur la nature (SFN) axées sur la rétention des eaux sur un territoire. Elles sont multifonctionnelles et ont pour but de gérer et protéger la ressource en eau. L'amélioration de la rétention en eau des aquifères, mais aussi des sols et des écosystèmes est l'objectif principal de ce type de mesures.

En milieu agricole

Ces MNRE concernent les surfaces et les pratiques agricoles. Elles ont pour but de **renforcer la capacité des sols à retenir l'eau et à éviter le ruissellement**. Zones tampons, haies, couvert végétal, limitation du labour ou inter-culture sont des solutions. La mise en place de prairies de fauche ou de pâturage permet aussi de favoriser le stockage de l'eau dans les sols.



Haies
(Syndicat de rivières
Layon-Aubance-Louets)



Marais de Taligny
(PNRLAT, 2014)

En milieu forestier

Les milieux forestiers permettent de **retenir une plus grande quantité d'eau dans les sols**, mais nécessitent aussi un **apport en eau**. Les forêts et les arbres sont un bon moyen pour infiltrer les eaux et les stocker, ce qui **réduit aussi le ruissellement**.



Forêt de Chinon
(PNRLAT 2021)

En milieu urbain

Les MNRE en zones urbaines sont pour la plupart des actions liées à la gestion des eaux pluviales et à la réduction du risque inondation par ruissellement. Ces actions répondent au principe d'**infiltration à la parcelle** : toits végétalisés, surfaces perméables, noues et bassins d'infiltration, ...



Travaux restauration
de lit, installation
banquettes, radiers
(Syndicat de rivières
Val de Vienne)

Hydromorphologie

Ce type de MNRE contient de nombreuses actions qui sont, dans les faits, déjà réalisées par les acteurs du territoire. C'est le cas des **syndicats de rivière** qui peuvent procéder à des reméandrages de cours d'eau, restaurations de zones humides, suppressions de seuils, travaux sur le lit majeur, ...

Rôle potentiel du Parc :

Le Parc peut **accompagner ou mettre en œuvre des expérimentations** mobilisant des MNRE sur le territoire, en particulier dans les zones peu investies par d'autres acteurs. Celles-ci permettraient de répondre à un objectif précis, choisi en fonction des besoins du territoire, comme restaurer les fonctions hydrologiques d'une zone humide.